

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2021

Absents excusés : BEZIAT Jean-Claude (procuration à AYROLES Francis)

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Commune de Prudhomat

Fonctionnement 2020 :	Recettes de l'exercice =	649 716.14 €
	Dépenses de l'exercice =	461 672.28 €
Investissement 2020 :	Recettes de l'exercice =	281 511.40 €
	Dépenses de l'exercice =	270 160.29 €

Résultat de Fonctionnement 2020 : + 188 043.86 €

Résultat 2019 reporté : + 199 347.63 €

Résultat de Fonctionnement 2020 cumulé : + 387 391.49 €

Affectation du résultat de Fonctionnement 2020 sur le Budget 2021 :

Report en Fonctionnement : + 289 860.98 €

Report en Investissement : + 97 530.51 €

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2020 sont les suivantes :

- Travaux de voirie en régie : 3 269.02 €
- Achat de matériel : 7 679.09 €
- Travaux bâtiments communaux : 11 097.52 €
- Réhabilitation vestiaires de stade : 420.00 €
- Honoraires travaux 2^{ème} tranche sur la Collégiale de Castelnaud : 4 845.31 €
- Honoraires et frais d'études groupe scolaire de Prudhomat : 47 101.63 €
- Aménagement Fontaine de Boscau : 24 906.41 €
- Aménagement du Village de Castelnaud : 2 971.14 €
- Honoraires eaux pluviales Bonneviolle : 50 451.09 €
- Travaux et réfection éclairage public Lotissement du Molinié : 1 184.40 €
- Aménagement place du Château de Castelnaud : 695.70 €

Service d'EAU de Prudhomat

Fonctionnement 2020 :	Recettes de l'exercice =	109 487.08 €
	Dépenses de l'exercice =	96 905.04 €
Investissement 2020 :	Recettes de l'exercice =	85 135.19 €
	Dépenses de l'exercice =	131 612.10 €

Résultat de Fonctionnement 2020 : + 12 582.04 €

Résultat 2019 reporté : + 37 626.56 €

Résultat de Fonctionnement 2020 cumulé : + 50 208.60 €

Affectation du résultat de Fonctionnement 2020 sur le Budget 2021 :

Report en Fonctionnement : + 50 208.60 €

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2020 sont les suivantes :

- Travaux sur réseau d'eau en régie : 800.70 €
- Mise en place d'un fil pilote entre Castelnaud et St Martin : 2 650.99 €
- Achat d'un véhicule : 1 800 €
- Achat de matériel : 4 111.55 €
- Travaux et honoraires concernant l'amélioration de la qualité de l'eau : 95 742.74 €

Service d'ASSAINISSEMENT de Prudhomat

Fonctionnement 2020 :	Recettes de l'exercice =	91 739.15 €
	Dépenses de l'exercice =	91 456.26 €
Investissement 2020 :	Recettes de l'exercice =	86 475.04 €
	Dépenses de l'exercice =	88 684.39 €
Résultat de Fonctionnement 2020 :		+ 282.89 €
Résultat 2019 reporté :		+ 49 156.12 €
Résultat de Fonctionnement 2020 cumulé :		+ 49 439.01 €
Affectation du résultat de Fonctionnement 2020 sur le Budget 2021 :		
Report en Fonctionnement :		+ 49 439.01 €

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2020 sont les suivantes :

- Travaux d'extension sur le réseau d'assainissement : 2 280 €
- Remplacement des pompes de relevage à la STEP : 5 694.84 €
- Extension du réseau d'assainissement sur le secteur de Gaubert –Cantegrel : 56 562.19 €

Lotissement Champs de Nicole

Fonctionnement 2020 :	Recettes de l'exercice =	34 885.18 €
	Dépenses de l'exercice =	0.00 €
Investissement 2020 :	Recettes de l'exercice =	0.00 €
	Dépenses de l'exercice =	0.00 €
Résultat de Fonctionnement 2020 :		+ 34 885.18 €
Résultat 2019 reporté :		0.00 €
Résultat de Fonctionnement 2020 cumulé :		+ 34 885.18 €
Affectation du résultat de Fonctionnement 2020 sur le Budget 2021 :		
Report en Fonctionnement :		+ 34 885.18 €

Les principales dépenses d'équipement (investissement) réalisées sur l'exercice 2020 sont les suivantes :

- Il n'y a pas eu de dépenses de fonctionnement sur l'exercice 2020

Suite à la présentation des comptes administratifs par Monsieur le Maire, et celui-ci ayant quitté la salle afin qu'il soit procédé au vote, Madame Josette FROMENTEZE, 1^{er} adjoint, demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur les comptes administratifs 2020 de la commune, des services d'eau et d'assainissement. Les comptes administratifs 2020 sont votés à l'unanimité des membres présents.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 :

Budget communal :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 924 176.98 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 1 274 714.48 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2021 :

- Achat matériel
- Travaux d'entretien sur les bâtiments communaux
- Travaux d'entretien extérieur et d'assainissement de la Collégiale de Castelnaud – 2^{ème} tranche
- Agrandissement et de rénovation de l'école de Prudhomat – Etudes – Maîtrise d'œuvre – début des travaux
- Mise en place de l'école provisoire
- Travaux de restauration de la Fontaine de Boscau
- Réaménagement du Parking du Château de Castelnaud
- Aménagement de la Place du Château
- Divers travaux en régie

Budget d'eau :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 165 899.60 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 121 587.08 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2021 :

- Achat matériel
- Installation borne à incendie
- Travaux d'entretien sur réseau d'eau
- Travaux d'amélioration de la qualité de l'eau au captage de Camp Delmas
- Mise en place d'une gestion informatisée de tous les compteurs divisionnaires

Budget d'assainissement :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 126 810.01 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 73 381.54 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2021 :

- Travaux d'entretien sur réseau d'assainissement
- Fin des travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le secteur de Gaubert – Cantegrel
- Travaux sur la station d'assainissement

Budget Lotissement Champs de Nicole :

- Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées à la somme de 47 966.36 €
- Dépenses et Recettes d'investissement équilibrées à la somme de 11 980.00 €

Principaux investissements prévus sur le budget 2021 : aucun

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021 :

- Considérant la volonté du Conseil Municipal de Prudhomat de conserver une marge de manœuvre notamment pour réaliser des travaux d'investissement
- Considérant la baisse régulière des dotations de l'Etat
- Considérant la réforme de la fiscalité locale avec la suppression de la taxe d'habitation à partir du 1^{er} janvier 2021
- Considérant la mise en place du coefficient correcteur à hauteur de 0,82047 qui vient réajuster le transfert de la part départementale du Foncier Bâti lié à la référence de la fiscalité

Après avoir procédé au calcul du produit nécessaire à l'équilibre du budget 2021, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal **d'augmenter les taux de 2021 comme suit :**

- Une variation de 1,2 % pour le Foncier Bâti, soit : 43.42 %
- Un maintien du taux pour le Foncier Non Bâti, soit : 187.92 %

PROJET DE RENOVATION ET D'AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE DE PRUDHOMAT

Dans le prolongement de la mise en place de ce projet et avant la phase APD, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal différents points qui nécessitent des modifications.

- Considérant les difficultés à apporter de la lumière (F.L.J) sur une des salles de classe maternelle
- Considérant la création d'une extension neuve qui répond à ces exigences
- Considérant l'utilisation de cette extension en dortoir, toilettes, couloir et placard à balais
- Considérant que ces modifications de salles n'engendrent pas de modifications importantes
- Considérant la valeur ajoutée à notre groupe scolaire en intégrant ces modifications
- Considérant également que l'escalier et la porte vitrée prévus donnent un accès direct sur la place publique et de ce fait permettent un accès aux locaux scolaires en toute indépendance
- Considérant la volonté du Conseil Municipal d'apporter plus de sécurité à ces locaux et d'éviter les intrusions

Le Conseil Municipal approuve ces modifications et demande aux architectes de prendre en compte l'ensemble de ces prescriptions.

COLLEGIALE DE CASTELNAU

Les travaux de réfection de la toiture ont commencé. Les maçons interviennent sur la façade Ouest avant de débiter les travaux d'assainissement côté Nord.

✚ TARIFS RACCORDEMENTS EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal décide de modifier les tarifs de raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement :

- Considérant le prix des matériaux et du matériel nécessaire à la réalisation de ces travaux,
 - Considérant le temps nécessaire à la réalisation de ces branchements effectués par le personnel communal,
- Les nouveaux tarifs proposés sont les suivants :

- **SERVICE DE L'EAU** : Raccordement au réseau d'eau potable : **656.25 €**
- **SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT** : Raccordement au réseau d'eaux usées : **688.75 €**

Ces tarifs s'appliquent pour une distance inférieure à 12 mètres. Au-delà, le coût réel de ces branchements sera appliqué. Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur à partir du 12 avril 2021.

✚ AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU

Les travaux d'amélioration du traitement et de distribution de l'eau potable se terminent.

Monsieur le Maire rappelle que ce projet mis en place avec l'Agence de l'eau Adour Garonne est très important en termes de qualité de l'eau.

Le traitement par U.V. est opérationnel ce qui nous permet avec le remplacement de la pompe à chlore de pouvoir réduire et ajuster ce traitement au plus près de la réglementation.

Le suivi des compteurs divisionnaires ainsi que la hauteur d'eau des réservoirs de Castelnaud et Troubat se font désormais depuis la Mairie. Une formation a été réalisée pour la gestion de ces données.

✚ STATION D'EPURATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'opération de déshydratation réalisée fin mars qui permet de valoriser les boues stockées dans le silo avant épandage.

Des travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés sur l'ensemble du site par le personnel communal.

Il est nécessaire de prévoir la réfection de l'exutoire situé en partie aval de la lagune. Les demandes d'autorisation sont en cours.

✚ CONSEIL D'ECOLE

Monsieur Olivier PAGES fait le compte-rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 16 mars 2021. Les effectifs sont de 101 élèves. Malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire, les enfants ont pu bénéficier de diverses animations :

- Des ateliers poterie ont été animés par Florence GIRAUDEL
- Intervention de la gendarmerie pour sensibiliser les élèves de Cours Moyen aux dangers d'internet
- Des projets ont été mis en place en partenariat avec la MAIF (permis piéton en lien avec la gendarmerie de Bretenoux, permis cycliste avec une partie théorique et une partie pratique)
- Les élèves de CM1 et CM2 ont pu bénéficier d'interventions du SYDED avec pour thématique l'Eau
- Une visite du Château est programmée le 18 juin sous réserve des conditions sanitaires

✚ DISSIMULATION CHAMPS DE NICOLE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une opération de dissimulation électrique sur le secteur de Champs de Nicole. Les terrains situés sur cet espace font partie d'une zone ouverte à la construction. Des projets sont en cours. Devant les problématiques de raccordement de certaines parcelles, il est nécessaire de lancer cette opération. Le montant des travaux de dissimulation électrique est de 48 700 € réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la FDEL. Le reste à charge pour la commune est de 7 305 €. La disparition des autres réseaux (réseau téléphonique, câblo-opérateurs, etc...) sera réalisée simultanément.

✚ VOIRIE 2021

Les travaux de voirie prévus à Champs de Nicole sur la route entre Nicole et Camp Cabrol sont décalés en 2023 du fait de la réalisation de travaux d'enfouissement électrique, France télécom, éclairage public sur ce secteur. Le Conseil Municipal décide de remplacer les travaux de réfection de la Route de Nicole par la réfection de la Route n° 26 de Bouygar à Lasfargues pour 543 ml.

✚ PARKING DE CASTELNAU

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'un parking pour le Restaurant. Ce parking est privé. Il est directement lié à l'activité du Restaurant « Les Remparts ». Un nouveau sens de circulation sera mis en place afin de pouvoir y accéder, depuis le Village de Castelnaud.

Monsieur le Maire rappelle la gratuité du parking communal tous les jours à partir de 17h15.

AMENAGEMENT PLACE DU CHATEAU DE CASTELNAU

Pour faire suite à l'aménagement de cette place et après la chute des arbres qui s'y trouvaient, une pergola végétalisée va être réalisée.

ENCOMBRANTS

Devant la recrudescence des demandes, souvent liées à des actions qui ne répondent pas aux objectifs de ce service, le Conseil Municipal réajuste ces objectifs sur les bases de ce qui a été prévu lors de sa création, à savoir :

- Le service se fera le 1^{er} mardi de chaque mois.
- Il concerne uniquement les personnes qui sont dans l'impossibilité de transporter les encombrants elles-mêmes.
- Ce service ne prend pas en compte les gravas, les végétaux, les déménagements (maison, granges, caves, etc...).

MISE EN PLACE COLONNES ENTERREES

Afin de pouvoir utiliser l'espace devant l'école qui va servir d'accès et de hall d'entrée à notre école, les containers d'ordures ménagères situés sur le parking de l'école seront déplacés.

De nouvelles colonnes enterrées ont été mises en place sur le parking en direction de Castelnau. La mise en service de ces colonnes vous sera précisée ultérieurement.

PAULIAC

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Monsieur Guy SIRIEYS qui consiste à la réalisation de 3 lots. Monsieur et Madame GARNIER se sont portés acquéreurs d'une parcelle sur laquelle ils ont un projet de construction.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vendredi 4 juin 2021 à 20h30

SEANCE LEVEE A 23H50

Le Maire

